

**SALON PROFESSIONNEL — FORMULAIRE DE COMMANDE**

**INFORMATIONS CLIENT**

Nom de la compagnie		Numéro de Kiosque	
Adresse			
Ville, Prov/État		Nom de la Conférence	
Postal/Zip			
Nom du client		Date de Début	
Téléphone			
Email		Date de Fin	

\*\*\*Les commandes faites 24 heures ou moins avant la date de départ sont soumis à 25% d'augmentation des frais\*\*\*

**OPTIONS ELECTRIQUE**

Les prises murales de Hôtel ne doivent pas être utilisés pour des stands d'exposition. cabines. Hall doivent commander les besoins de puissance de PSAV

OPTIONS ÉLECTRIQUES	TARIF PAR JOUR	QUANTITÉ DE CONNEXION	JOURS REQUIS	TOTAL
15 AMP	\$ 80,00			\$ -
20 AMP	\$ 135,00			\$ -
30 AMP 3 Phase (Connexion L21-30)	\$ 315,00			\$ -
60 AMP 3 Phase (Connexion Camlok)	\$ 425,00			\$ -
100 AMP 3 Phase (Connexion Camlok)	\$ 715,00			\$ -
200 AMP 3 Phase (Connexion Camlok)	\$ 1 430,00			\$ -

**OPTIONS DE CONNEXION INTERNET (par dispositif, par jour)**

OPTIONS INTERNET	TARIF PAR JOUR	QTÉ REQUIS	JOURS REQUIS	TOTAL
Internet Sans Fil Standard	\$ 15,00			\$ -
Internet Filaire Standard	\$ 150,00			\$ -

**AFFICHAGE ET VIDÉO OPTIONS**

OPTIONS D'EQUIPEMENT	TARIF PAR JOUR	QTÉ REQUIS	JOURS REQUIS	TOTAL
Barre De Puissance	\$ 20,00			\$ -
Tableau De Conférence Avec Papier Et Marqueurs	\$ 55,00			\$ -
Écran 32" Pour Table	\$ 195,00			\$ -
Écran 46" Sur Socle	\$ 395,00			\$ -
Écran 70" Sur Socle	\$ 805,00			\$ -
Souris Sans Fil Powerpoint	\$ 50,00			\$ -
Ordinateur Portable (Windows)	\$ 215,00			\$ -

\*\*\*Tout le calage de tête ne peut être fait par PSAV. S'il vous plaît nous contacter pour info\*\*\*

Le travail (65-80\$ / h) sera ajouté à votre devis

S'il vous plaît envoyer le formulaire de commande dûment rempli à **Graydon Campbell [gcampbell@psav.com](mailto:gcampbell@psav.com)**

Les questions? N'hésitez pas à nous contacter. 613.569.1595

SOUS-TOTAL	\$ -
18% Frais De Service	\$ -
13% HST	\$ -
<b>TOTAL (moins le travail)</b>	<b>\$ -</b>

**CONDITIONS GÉNÉRALES** : LE LOCATAIRE S'ENGAGE À ASSUMER TOUTE RESPONSABILITÉ ADVENANT QUE L'ÉQUIPEMENT CI-DESSUS SOIT PERDU, ENDOMMAGÉ OU VOLÉ ET À ASSUMER TOUS LES COÛTS JUSQU'À CE QUE TOUT ÉQUIPEMENT AYANT SUBI DES DOMMAGES SOIT REMPLACÉ/RÉPARÉ DANS LE SERVICE DE LOCATION. LE LOCATAIRE INDEMNISERA PSAV PRESENTATION SERVICES (LOCATEUR) ET/OU SES AGENTS CONTRE TOUTE PERTE OU RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE L'UTILISATION SUSMENTIONNÉE. PSAV PRESENTATION SERVICES DOIT ÊTRE AVISÉE IMMÉDIATEMENT DE TOUT PROBLÈME D'ÉQUIPEMENT, SINON LES FRAIS D'ORIGINE S'APPLIQUERONT.